

Оссолінські колекції.

CD – диск виконано в рамках угоди укладеної з квітня 2004 р. між Львівською науковою бібліотекою НАН України у Львові і Національним Закладом ім. Оссолінських у Вроцлаві.

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.

Zespół (fond) 4.

Zbiór rękopisów Biblioteki Baworowskich

Dział (opys) 1

514. Dzieje Templaryuszów (Wolnomularstwo) Pisane ręką sekretarza X. Adama Czartoryskiego z
bibl. Upsalskiej i Sztokholmskiej 1810.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE



ЛЬВІВСЬКА НАУКОВА БІБЛІОТЕКА ім.
В. СТЕФАНИКА НАН УКРАЇНИ

ВІДДІЛ РУКОПИСІВ

Фонд 4 (Бав.)

Опис 1

Од. зб. 514

Nr 514

II. G. 2

41. tekst roztanie

Qxiie
Templaryusxiiv.

Wolno nularstwo

11.

w 33.

Dzieje
Templaryszów

Hugo de Sagen, oder Laganis, und Gottfried de St Omer, Godefridus de St Aldemaro, sind 1108. in das gelobte Land gekommen, und traten daselbst im 1111. Jahre auf Feste St. Trinitatis mit 7. andern Edlen zusammen, welche alle Hugo de Laganis vor ihr Oberhaupt erkamten. — Ihr Haupt endzweck war die Pilgrimme vor den Saracenen zu schützen, und alles für den christlichen Glauben aufzuopfern. Es sind aber diese 9. edle Ritter, so die Stifter unsers Ordens waren folgende. 1. Hugo de Laganis. 2. Godefridus de St Aldemaro, beyde aus Clueryne. 3. Gildbertus Norfolkius, nobilis Britannus. 4. Philippus de St Morea. 5. Moore. 6. Hildebrandus fanis de Scala nobilis Teutoniis. 7. Jacobus Duresfortius de Durasso nobilis Augdunensis. 8. Durefors de Durad. 9. Marti-
mus de St Rhodisio, aus Provence. 3. Guichelmus de Gausache aus Catalo-
nien. 9. Hugo Dominus hesigensis. (Hugues sire de hesigim.) — Diese 9. Ritter waren erstlich zerstreuet bis Thier thönig Baldwin II. anno 1115. ein Haus in dem Bezirk der Tempel Salomons einräumte. — Anno 1119. traten verschiedene andere Ritter dem Orden bey, unter denen Nicolaus de Laganis und Archimbaldus de St Annus waren. — Unsere Armuth war damals daſſ nicht alle Brüder mit Pferden kounten versehen werden, und hatten nur 2 und 2. ein geharnischtes Kriegsroß, und zum andern dieser Armuth hat der Orden in seinem Siegel ein Pferd beibehalten, so von 2. Rittersn geritten wird. Im Jahre 1127. bestand der Orden aus 27. Rittersn welches 3. 3. 3. ausmacht. Anno 1128. haben wir auf dem Synode der Erözes in Champagne ordentliche Regula bekommen, und ist auf selbigen die weisse Kleidung, jedoch ohne Kreutz, beliebt worden. Im Jahre 1129. hatten wir schon 3. Priorate, jedes von 27. Rittersn und es ward beschloſſen sie so einzurtheilen, das sie desto leichter die Strassen von Jerusalem bedecken kounten. Diese 3. Wohnungen welche Logenheuser der Tempelherrn genannt wurden, waren eine zu Jerusalem, eine zu Aleppo und eine in Caesarea. — Zu gleicher Zeit wurde ausgemacht das 9. Ritter allenthal ein superior haben sollten, und über 9. superiores wurde ein Praefectus gesetzt, welchen jene in allen Stücken gehorsamen muſsten. — Anno 1131. wurde Hugo de Laganis der Stifter und erste Grossmeister des Ordens in einem Treffen wider die Ungläubigen getödtet. — Anno 1147. hat uns der heilige Vater Eugenius III. zum Unterschied anderer Orden ein rothes sammelnes Kreutz zu tragen befohlen, auch unsern Superioren den Titel Comthur zugelegt.

Anno 1152. erlaubte uns eben dieser, Layen Brüder so viel wie er dem Grossmeister beliebt zu halten, auch befahl er dass die Waffenknechte, die Kreuze auf ihren Waffentücken tragen möchten, jedoch sollten sie bei der eingeführten braunen Farbe verbleiben. — Anno 1157. wurde dem Orden von dem Papst erlaubt, in der ganzen Christenheit Häuser und Herrschaften zu besitzen. Zu dieser Zeit wurden aus den ersten 3. Wohnungen 9. gemacht, und kurz darauf die 3. ersten Heer-Meisterthümer aufgerichtet, so dass es nach der Zeit bey 3. Heer-Meisterthümern geblieben ist. — Anno 1187. ist die höchst unglückliche Schlacht bei Hiberas gehalten worden, in welcher durch die Verrätherey des Grafen von Tripoli, der König Lusignan der Grossmeister Biderfortius und sehr viele Brüder gefangen wurden. — Zu Ende dieses Jahrs wurde Jerusalem von den Saracenen erobert. — Im Jahr 1190. am 4. October ist die unglückliche Schlacht bey Acon vorgefallen, in welcher der Grossmeister viele Befehlshaber und eine Menge tapferer Ritter des Ordens ums Leben gekommen auch verschiedene gefangen wurden. — In diesem Jahr wurde der Grossmeisterliche Sitz nach Antiochia und Anno 1192. nach Acon, verlegt; im Jahre 1217. ist selbiger wiederum verändert worden und kam nach Caesarea. — Um diese Zeit hatten wir verschiedene Streitigkeiten, mit den Johannitern wegen unserer Güter auf der Insel Cyporn. — Anno 1129. wurde Damietta nach einer 9. monatlichen Belagerung von den Christen eingenommen wobei unsere Brüder wundervolle Proben ihrer Tapferkeit abgelegt haben. Um das Jahr 1186. besass der Orden schon 40000. frommen in der Christenheit, und seine Einkünfte wurden auf zwey Millionen Gold Thaler gezählt, welches zu den damaligen Zeiten eine erstaunende Summe war. — Dieses so geschwinde Wachsthum des Ordens, welcher sich beständig vermehrte, war die Ursache seines Unglücks. Seine Reichthümer erregten die Begehr des Papstes Clemens V. und Königs Philipp des Schönen von Frankreich. — Diese suchten daher Gelegenheit den Orden zu stürzen, und sich seiner Güter zu bemächtigen. Die Gelegenheit dazu war bald gefunden. Denn zwey Ordensritter, einer war einmal Hausknecht zu Montpellier gewesen und seines ärgerlichen Lebens wegen, abgesetzt und zum Gefängniß condemnirt nachgehends aber wieder losgelassen worden, der andere hiess Noffodis aus dem Heer-Meisterthum am Lo und Riber / waren ihrer eigenen

2

Angewandtheiten wegen in Paris, wohnen einem Aufbruch bei, welchen der Pöbel allda erregte. Als sie wieder nach Hause kamen, wurde Hoffodis von seinem Sub-Prior wegen einiger Fehler bestraft, und bei der Eintheilung der Commenden übergegangen. Sie faßten darauf gleich den Entschluß sich zu rächen. Zu diesem Ende reisten sie nach Moulferran, wo ihr Subprior residierte, und in einem Landhause nahe an der Stadt sich aufhielt, und baten um Erlaubniß mit ihm allein zu sprechen. Der Sub Prior von Mont Carmel ein Mann von 81. Jahren gestand Ihnen dies Erlaubniß gleich zu, und fragte sie was sie so dringendes bei ihm auszubringen hätten; hierauf stellten sie ihn sogleich zur Rede, warum er Commenden anderswärts vergeben hätte, die ihnen durch das Recht der Curienmeté gehörten, und einer von ihnen mit Mehren Hoffodis, gab dem Sub Prior, mit einem Streithammer, welchen man zu der Zeit statt eines Stocks führte, einen Schlag auf den Kopf. Der Sub Prior wollte um Hülfe rufen und zur Thüre hinausgehen, aber an der Thüre empfieng er von hinten einen andern Schlag, worauf er zu Boden sank. Als er aber dennoch zur andern Thüre kriechen wollte empfieng er endlich den 3ten Schlag auf die Stirne, woran er sogleich starb. Diese ruchlose That welche sie des Abends verrichteten, setze sie in Furcht sie möchten von den Sub Priors Leuten aufgehalten werden. Dieses zu vermeiden stiegen sie zu einem Fenster hinaus, welches auf den Garten hinaus gieng, warfen den toten Körper des Sub Priors aus selbigem hinunter, und trugen ihn einige Schritte hinter einer Hecke allwo sie ihn in der grössten Geschwindigkeit, mit Geträuchen und Steinen bedeckten, und noch in diesem Augenblick die Flucht ergriffen. Sie giengen gleich nach Paris, und gaben da vor, der Orden wäre Ursache an dem vorjährigen Aufbruch, sie beschuldigten selbigen zugleich der härtesten Verbrechen als z. B. sie wären Sodomiten, Gotteslästerer, Abgöttische, sie verläugneten Gott bei ihrer Aufnahme &c. Diese nehmliche Aussage wiederholten sie zu Rom, wohin sie gebracht wurden; — Und aus der schönen Ursache weil die Papstherren ihre Aufnahme und ihre Capitula bey Nacht und sehr geheim hielten wurde ihnen geglaubt oder wenigstens that man als wenn man ihnen glaubte, um nur eine Gelegenheit zu bekommen, sich ihrer Reichthümer zu bemächtigen. Der Papst gab diesen unseligen Verräthern einen *salvum conductum* und legte dem Gross Meister / welchen zu der Zeit in Sypern mit den Ungläubigen Krieg führte / auf, vor ihm zu erscheinen. Der Grossmeister welcher von der Bosheit und Unwahrheit dieser Anklage überzeugt war nahm nicht den geringsten Anstand zu gehorsamen. Während dieser Zeit war Hoffodis einer von den Mördern des Sub Priors, so verwegens, sich auf seinen *salvum conductum*

verlassend, öffentlich in Montfaucon sich blicken zu lassen, allwo ihn unsere Brüder
fiengen, und in dem Provincial Capitel zu dem Lo und Siber zu Mailand erwürgten.
Daher nahm man Gelegenheit ohne Formalitäten zum Procere wider den Orden zu
schreiten, und am 1310. den 13. October wurde der Grossmeister Jac. de Molay, auf
Befehl des Königs ohne Vorwissen des Papstes ins Gefängniß im Chatelet in
Paris geworfen, und mit Ketten und Banden belegt, da er doch einige Jahre vor-
her die Ehre gehabt hatte, des Königs ältesten Sohn aus der Taufe zu heben, und
hierauf wurden auf Verlangen des Papsts und des Königs von Frankreich, alle Tem-
pelherren ins Gefängniß geworfen. Der Grossmeister Jacobus de Molay ein Edelmann
aus Burgund wurde 1313. an kleinem Feuer geschmälcht so dass ihm erstlich die
Bürste abgebrannt, und er noch befragt war, bis er endlich unter unsäglichem
Schmerzen seinen Geist aufgab, welches er mit einer unglaublichen Standhaftigkeit
ertrug ohne ein einziges Wort zum Nachtheile des Ordens fahren zu lassen. Eine an-
sehnliche Menge von Brüdern hatten gleiches Schicksal, sie litten aber alle die
grössten Martern, und den schimpflichsten Tod, ohne dass sie konnten bewegt
werden, die Geheimnisse des Ordens zu verrathen. — Und schon im Jahre 1311.
den 16. October, wurde auf dem Concilio zu Vienne beschloffen, die Brüder gänz-
lich auszuwischen, obwohl nur 4. Stimmen unter 300. waren die opinirten den Or-
den zu vertilgen. — Alle spanische, Englische, Schottische, Irroländische, Dänische, Deut-
sche alle Italienische und bis auf einen, und alle französische Bischöffe, bis auf
die Erzbischöffe von Rheims, von Sens, und von Rouen, waren der Meinung den
Orden zu conserviren, demohingeleidet wurde er *par provision*, und durch die aposto-
lische Gewalt, wie die Worte lauten condemnirt, wie denn auch noch in diesem Jahr
59. Tempelherren in Paris in einigen Tagen getödtet wurden. — Nach diesem trau-
rigem Verhängniß, entflohen diejenigen von unseren Vorfahren, welche das
Glück hatten den Verfolgungen zu entgehen, weit von ihrem Vaterlande. Eine
grosse Anzahl von Ihnen entfloh in die nordischen Länder als nach Schweden,
Norwegen, Irland und Schottland, Länder welche zu der damaligen Zeit wenig
in denen nordischen Gegenden und Gebürgen bewohnt waren. — Petrus von Au-
mont Heermeister von Auvergne wurde genungen mit 2. Comthuris und
5 Ritters, sein Land zu verlassen nachdem er sich in einigen dem Orden
gehörigen Schlössern tapfer vertheidiget hatte. — Um nicht erkannt zu wer-
den veränderten diese ihre Namen, und verkleideten sich als Maurer und
Cunone nannte sich Mabeignac. — In dieser Verkleidung kamen sie glücklich
aus Frankreich und langten im Jahr 1311. in Irland an, nach dem sie aller-
hand Klugemach ausgestanden hatten. Alldahin hielten sie sich nicht für sicher, und
entflohen daher noch in diesem Jahre, auf die Schottischen Inseln, beständig
als Maurer verkleidet. — Nachdem Sie auf einer dieser Inseln welche Mol

hiess, angelauzet waren, welche gegen Weiten dieses Königreichs liegt, so trafen sie Georg Harris, einen Englischen Edelmann, Gross Comthur von Hamptoncourt an, welcher sich mit einigen von seinen Brüdern dahin geflüchtet hatte. Allda hielten sie am Johannisfeste 1312. ein Capitel, und es wurde beschlossen, beständig den Orden zu bekennen und seine Aussprüche beizubehalten, bis zu einer glücklicheren Zeit da man selbige könnte geltend machen. — Mumour wurde zum Grossmeister gewählt und unter ihm der Orden in die äusserliche Form gebracht in welcher er gegenwärtig steht. Man erwählte den Namen und die Gebräuche der Maurer um das Andenken beizubehalten dass Mumour und seine Brüder, 2. Jahre lang verbunden waren, diese Kleidung zu tragen und sogar manchemal dieses Handwerk zu treiben um Lebensunterhalt zu haben... Mumour welcher schon ziemlich bei Jahren war, konnte einer so mühseligen Lebensart nicht länger widerstehen; er starb im Jahre 1319. Kurze Zeit darauf nachdem er den Orden wieder hergestellt hatte. — Harris wurde an seiner Stelle gewählt und unter ihm allen Rittern erlaubt sich zu verheirathen, in Ansehung dessen dass dieses das sicherste Mittel war, den Orden beizubehalten, indem man es bey diesen unglücklichen Zeiten nicht wagen durfte einen Freyen Menschen aufzunehmen, oder wenigstens über den M Grad zu bringen. Länger als 230 Jahre wurde niemand zum Schottischen M aufgenommen, als wer ein Kind des Ordens war, und es sind erst 150. Jahr, dass man es gewagt hat die Geheimnisse des Ordens einem schottischen M zu eröffnen, welcher von freyen Eltern geboren worden. — Harris erlaubte auch dass man alle Arten von Stände aufnehmen dürfte, sie möchten geistlich oder weltlich seyn, so wie auch Laiken von der griechischen Religion den Eintritt in den Orden zu zugestehn. Auch wurde von ihm ein Phœnix mit diesen Worten: perit ut vivat, zum Siegel des Ordens, so wie auch die übrigen Devisen eingeführt.

Series Superior Magistr.

1111. Hugo de Laganis fund. Ord. festo Trinit.
 1131. perit in proelio contra Sarac. 15. Octobr.
 eod. Robertus Burgundinus electus d. 20. Novembr.
 1150. perit in proelio Aconensi.
 eod. Bernhardus a Trembly vel Tremela b
 1153. perit vulneribus acceptis &c..
 eod. Bertrandus Blancafortius (Blanchefort)
 1154. captus in proelio.
 1158. liberatus
 1170. moritur.
 eod. Gaufridus Fulgericus electus.
 1171. moritur etat. 42. ann.
 1172. Otto de St. Amando, St. Amand, electus,
 1176. captus in proelio apud Vadum Jacob. d. 16. Dec.
 eod. Gerhardus Bidesfortius Prior, pro magistro ordinis constitutus.
 1179. Otto de St. Amando moritur in captivitate.
 1180. Theodoricus de Therie electus.
 1184. obiit diem supremum Verone
 1185. Gerhardus Bidesfortius electus
 1187. captus in proelio apud Syberiam. Nicolaus de
 Chierry, magnus preceptor, Vicarius ordinis constitutus.
 1188. Gerhardus Bidesfortius e captivitate liberatus.
 1190. interfectus in proelio Aconensi die 4. Octob.
 eod. Hermannus Petragorinus Syzerynensis electus.
 1193. obiit Antiochie.
 eod. Petrus de Monte auto. Pierre de Montaigne electus.
 1223. moritur in apoplexia die 4. Decembr.
 eod. Archimbalus Prior electus.
 1225. perit veneno.
 eod. Christophorus de St. Morca / Moore /
 1235. perit in conflictu contra Arab. prope Sur.

1236. Nicolaus de monte sancto electus.
1239. vulneribus apud Cesarcam acceptis moritur.
eod. Petrogorinus II. electus.
1243. occidit in prelio sic Evang. Lucae prope Montem Tabor.
1244. Guilielmus de Sumac electus. obitus ejus incertus intra annos {1271.
1272.}
- 1271? Robertus electio ejusdem itidem incerta.
1272 }
1277. obiit diem supremum.
- eod. Petrus de Bellogico / Beaupieu / electus.
1291. perit in obsidione Acouensis.
- eod. Monachus Gaudinus, Gaudin hermoine electus.
1301. obiit.
- eod. Jacobus de Molay electus.
1310. 13. Octobr. incarceratus
1313. in flammis perit.
1312. Amianus I. restaurator ordinis + 1313.
1313. Harris electus 1330.
1330. Sylvester à Grumbach 1332.
1332. Steward 1370.
1371. Obroc Hybernus electus 1392.
1392. Battes Scotus. electio incerta 1427.
1427. Lindworth Hybernus 1459.
1460. Galbert Gallus 1500.
1500. Glochester Anglus 1504.
1504. Annous II. Nepos ex fratre Amari I. 1538.
1538. Annous III. filius antecedentis 1539.
1539. Annous IV. filius antecedentis 1592.
1592. Hammis Scotus 1595.
1595. Steward II. 1627.
1628. Meuse Martii Gremi 1659.
1659. Eques à tonitru 1679.
1679. Eques ab equo nigro 1695.
1695. Eques ab Oceano 1717.
1717. Eques a Leone aureo 1732.
1732. Eques ab unione? 1743.
1743. Eques a sole aureo

Ich schwöre und verpflichte mich durch den feyerlichsten Eid, diese 3. Gelübden solange ich lebe zur beständigen Übung meinem Gemüthe einzuprägen.

1. Allen Ehrenbildung gegen die Obern und Voruehmlen des heiligen Ordens der Tempelherren besonders des Ehrwürdigsten Herrn Hochmeister aus der Elbe und Oder, Prioren, Sub Prioren und Profecten und zwar verspreche ich diese Ehrerbietung zu leisten ohne Ansehung Bequemlichkeit oder Unbequemlichkeit, und Ihnen alle Hochachtung und Folgsamkeit zu bezeugen und gänzlich zu ergeben.
 2. Mein Leben zum Wohlergehen des Ordens zu widmen und Verfolgung bis in den Tod zu verachten.
 3. Ein Stillschweigen ohne alle Ausnahme zu beobachten, die Geheimnisse des Ordens und alles was ich darinn erfahren möchte zu verschweigen.
- Solcher schwöre und gelobe ich zu Gott und will wenn ich diese Gelübde zu brechen mich erkühne, dass mich der Lutenang treffe, und ich der Seligkeit beraubt sey. So wahr mir Gott helfe.

Auszug der neuen Geschichte des Ordens vom 1312. bis 1744.

Als im Jahr 1307. die Verfolgung Philipps Königs in Frankreich gegen unsern Orden ausbrach, war Arnout Prov. Meister von Auvergne. Er war ein Mann der in dem Dienst des Ordens groß geworden war, und von einer ausnehmenden Kynheit. Philipp konnte ihn nicht ertragen, weil er sich allem seinen lütigen Anhang von allen Kräften immer widersetzt hatte; seine Wachsamkeit hatte ihn viel von der engen Freundschaft des Königs und des neuen Papstes was gutes hoffen lassen, und als er eben im Begriff stand dieser wegen nach Paris zu reisen, erhielt er schon unterwegs von der am 13. Octob. geschehenen Gefangennehmung des Großmeisters und anderer Brüder Nachricht und fürchtete mit den beyden Capitular Comthuren die ihn begleitet hatten nach der Normandie wo er sich sicher zu seyn glaubte. Wie er aber die Nachricht erhielt dass der Papst Clement in allen Provinzen des Reichs Gerichte niedergesetzt hatte, die als Concilia, so von dem durch ihn verordneten Exaltaten regiert wurden, nebst den Officialen des Königs, wider unsern Orden Untersuchungen anstellen, und mit der Folter gegen die Brüder verfahren, legte er die Ordens Kleidung ab, und ging als Maurer verkleidet in verschiedenen Gegenden des Reichs herum, wo er nicht bekannt war, um also zu sehen wie die Sache zu Ende gehen würde. Als er aber nun ein immer schlechteres Aussehen gewann, fasste er im Jahre 1310. den Entschluss und ging mit den bey sich gehaltenen zwey Comthuren und fünf Rittlern, nach Inland; da er den Namen Mabeignat angenommen hatte. Weil aber schon ein Jahr zuvor vom Papste verschiedene Bullen zum Nachtheil unseres Ordens nach

England gemischt, und von Robert Winchelsey, Erzbischoff von Canterbury ein Provinzial
 Concilium auf auflösung des Papstes gegen unseren Orden gehalten ward, wodurch un-
 sere Brüder wie in Frankreich gefangen, und als Mißethäter behandelt worden. / So
 schon 1307. hatte er an König Edward geschrieben, aber solches nicht erhalten können. / So
 fand auch Edmund in Irland nicht viele Sicherheit und flüchtete deswegen 1311. Da
 schon 1310. von den apostolischen Legatsarien das Gerücht in Irland eröffnet war,
 nach der schottländischen Insel Moll, woselbst er Georg Harris Comthur von La-
 born und Hampton court auftruf der schon 1309 / da von Laut Baldock Bischoff
 von London und den Inquisitoren des Dominicaner Ordens das Gerücht wider-
 den Orden gehalten worden / dahin mit einigen seiner Ritter geflohen war. In eben
 dem Jahre 1311. kam Thomas Chaubertain der zu Harkefeld durch Wilhelm
 de la More aufgenommen war, nach Schottland, und da er erfahren dass sich einige
 Brüder nach Moll geflüchtet hätten, gieng er auch dahin, und führte mit sich John
 Eures, der ein abtrünniger des Ordens war, und um sich die Freiheit und Güte des
 apostolischen Stuhls zu erwerben, die abscheulichen Verbrechen vom Orden ange-
 geben hatte. Da er diesen den Brüdern vorstellte wollten sie mit ihm als einem
 Verräther umgehen, und ihn erwidern; allein er entdeckte dass dass ihm Ri-
 chard Burton Presbyter und Prior des Tempels zu London bei seiner Gefangen-
 nung in der Tower, die Capitular Acten des Tempels in Verwahrung gegeben
 hätte, und er anzeigen wolle wo er sie verwahrt habe, wenn man ihm das
 Leben erhalten wollte. Solches wurde ihm gewilligt, von Brebell Hall wo er ei-
 nem seiner Freunde sie als einen Schatz zu verwahren gegeben, die vorgeda-
 chten Acten geholt, und er in eben dem Gerüchte welcher über ihn gehalten worden
 unter die Brüder aufgenommen, da im Jahr 1313. unser Orden schon fast gänz-
 lich zerstört war. - Denn in den beyden Reichen aragouien und Castilien
 wurde der Orden nachdem die Brüder lange genug in dem festen Schloßern sitz
 vertheidigt hatten, auch das Concilium von Salamanca für unschuldig
 erklärt zuerst durch die Gewalt Ferdinands von Castilien, der die Güter an sich
 zog und hernach durch päpstliche Befehle aufgehoben. In Italien gekrat auf
 dem Concilio zu Mavenna wo der Papst die Güter des Ordens theils zu seiner
 Kammer zog, theils den Johannitern gab, in Aquitanien durch Karl König von
 Sicilien und Grafen von Provence. In Deutschland durch das Concilium zu
 Maynz nach welchem ihnen ihre Güter genommen und sie in verschiede-
 ne Klöster gesteckt wurden, doch konnten die Herzoge von Bayern und
 Oesterreich nicht bewogen werden sie zu verfolgen, sondern da der

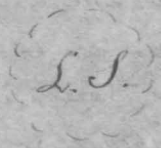
Orden verkammt wurde, war es ihnen vielmehr erlaubt brüder aufzunehmen, da
sie dann ausstarben und ihre Güter in die Hände dieser Henrige fielen. Da
nun der Orden solcher gestalt in der ganzen Christenheit aufgehoben worden war
beschlossen die auf Moll zusammen geflüchteten Brüder den Orden fort zu pflanzen.
Im Jahr 1312. am Johannis tage im Sommer hielten sie ein Ordens Capitel, und erwählten
Aumont zum Grossmeister. Damit sie sich aber der Verfolgung entziehen und ihn im
Verborgenen halten wüchten, schlug ihnen Aumont vor nach der Art der Feldmaurer
gewisse Zeichen und Wörter zu erfinden und anzunehmen in welchen sie sich erklä-
ren konnten und weil sie sich wider ihre Feinde in Freiheit gesetzt, und fremde
Gebräuche angenommen hatten meinten sie sich frey und angenommene Maurer.
Wie sie denn auch wirklich im Anfange dieses Handwerk trieben. Im Jahr 1316.
kam Petrus von Bouvion der anfänglich nach Maynz zu Hugo Welt und Rhein-
grafen geflüchtet war, endlich mit 3 Brüdern, nemlich den beyden Bausmeis-
tern des Tempels de Bruna, und de Fraltket, und Sylvestern von Grumbach aus Deut-
schland nach Schottland. Von diesen wurde unter den Silbern die den Lehrlingen Ge-
sellten und Meistern, bey ihrer aufnahme gezeigt worden, der wahre Orden, dessen Ge-
schichte und Geheimnisse vorgestellet, und besondere Gebräuche bei den Aufnahmen
erfunden, die auf den Orden ihre Beziehung haben sollten. Damit aber mit Sicher-
heit der Orden fortgepflanzt würde, erlaubte Aumont den Brüdern zu heirathen,
um durch ihre Kinder den Orden also fortzusetzen; zu dessen Simböl erwählte er
einen Leinwand der verbrannt wird mit den Worten: peris ut vivat, welches auf
den Molay von ihm gedeutet wurde. Im eben diesem Jahre starb Aumont, und
die Brüder erwählten den Harris zu seinem Nachfolger. Unter ihm wurde im
Jahr 1320. zu dem Meistern Grade noch die Schottische Stufe hinzugefügt um
in derselben das Andenken der Wiedererhebung des Ordens auf den Schottischen
Inseln der Nachkommenschaft zu erhalten. Vom Noviciat fieng sich damals der
wahre Orden an, nur dass man ihn nicht nannte, und änderte Harris in der
aufnahme die Formel, die bey anzündung und auslöschung der Lichter vorge-
nommen wird. Er starb im Jahr 1330. Sylvester von Grumbach wird zum Gross-
meister erwählt 1330. Dieser setzte auf dem Decbr. Capitel am Tage St. En-
schii desselben Jahres fort, dass da er sich von Petrus de Bouvion investiren
liess, wie solches ohnehin im Orden gebräuchlich, von Aumont und Harris
aber unterlassen war, ohne diese Investitur keine Gr. M. Wahl gültig sey,
aber auch die Geistlichen Brüder des Ordens sich nicht verheirathen, sondern
aus den Maurern des weltlichen Ordens sich die gebrüchlichsten aussuchen
sollten. Er starb 1332. und ist der letzte Gr. M. auf Moll, wo er begraben
liegt. Steward I. der aus einem vornehmen Geschlechte von Schottland war,

ward 1339. erwählt. Dieser kehrte im Jahre 1345. nach Schottland zurück, und da er sah dass alles in Ruhe war, bewog er die Brüder nach und nach Moll zu verlassen, und er legte den Sitz des Ordens nach Old Aberdeen 1361. Hier starb Petrus von Bonsuini in einem Alter von mehr als 100. Jahren und sein Nachfolger war Thomas Warton sonst Frater Amundus genannt; Steward starb 1369. und nach ihm ward erwählt Obstroek ein Irländer der dem Orden bis 1392. vorstand. Dieser hat zuerst die Würde eines Gross Meisters im Orden wieder aufgebracht, wozu er den Pater ernannte der ihm im Jahre 1392 folgte. Selbiger hat zuerst angefangen auch fremde zu dem niedern Orden zuzuziehen, doch wurde von den Schottischen Stufen an, das Wahre des Ordens nur denen anvertraut, die aus dem Geschlechte der alten Brüder waren. Pater starb 1437. und nach ihm wurde zum Gr. M^r gewählt Hindworth der ein Schmeisser Sohn Obwecks und ein Irländer war. Dieser setzte fest dass nicht mehr als 27. Ritter seyn sollten über welche er 3. Compend. setzte und 1438. ordnete dass nur 9. Novizen seyn sollten die auf erledigte Stellen warten könnten. Bey seinem Tode schlug er, da die Brüder bekümmert waren welcher ihm folgen sollte Gilbert der ein Franzose, und dem Orden nicht verwandt war, vor. Er war nachdem der Orden ein Jahr lang ohne Haupt gewesen war, um ihm zuvor gehörig zu unterrichten, 1460. erwählt, und hat den Orden 40. Jahre lang regiert. Gloucester war 1500. erwählt, und unter diesem der ein vornehmer Engländer war, fieng die Maucerey an sich als ein Orden in Engelland zu zeigen, aber die Schottischen Brüder konnten durch nichts bewogen werden, ihnen die Schottische Stufe zu geben, und sie also zum wahren Orden zu ziehen, sondern da Gloucester im Jahre 1504. starb, erwählten sie Annous einen Brenzel Annouts I^r, von welchem festgesetzt worden, dass niemand als nur Schottländer allein zur Grossmeisterlichen Würde gelangen sollte. Und da er 1538. starb ward sein Sohn Annous II. erwählt, der dem Noviciat eine sehr maurerische Form gegeben, und auch die Schottischen Schürzen dabei eingeführt hat. Annous der III. starb 1589. nach ihm wurde sein Sohn Annous der IV. erwählt der bis 1592 den Orden regierte. Nach seinem Tode war der Orden ein Jahr beinahe ohne Chef, worauf Hampins, ein Schottländer erwählt wurde, unter welchem auch zu Killwinarie, ein besonderes Ordens Haus angelegt worden ist. Hawkins starb 1595. und nach ihm folgte Steward II. von welchem die Englischen Meister dem Gr. Capitel zu Aberdeen unterworfen wurden, aber die Uneinigkeith beider Nationen, trennte dieses wiederum, und als Stuart 1627. mit Tode abging, wurde Greunij ein Irländer

erwählet. Unter diesem ward die Maurerey besonders in Irland ausgedehnet. Als die Brüder des Gremy sich bei seinem Aufenthalt in Italien unter die sogenannten schwarzen Brüder aufsuchten ließen, entdeckte er dass sie wirkliche Abkömmlinge des alten Ordens waren, und auf diese Weise denselben fortgepflanzt hätten; Es wurde daher unter Gremy zum ersten die Provinz Italien erneuert, welches im Jahr 1640. geschehen dort nicht nur der wiederer. Orden eingeführt, sondern auch sogar ein gleiches Capitul, als das zu Aberdeen errichtet. Doch ist Italien nicht die erste erneuerte Provinz, sondern schon 1509. ist vom Howard dem Gr. Prior Aurnani H. Heinrich von Wittelsbach zum Receptor von Deutschland bestimmt, der aber eher starb, als er den Maurer Orden da einführen konnte. Grauny starb 1659. und darnach wurde — S. — D. 1660. erwählt. Er hatte sich bei den unglücklichen Veränderungen in Schottland auf seinem Flucht in Schottland soviel Vertrauen erworben, dass er endlich gar die grossmeisterliche Würde erhielt. Unter ihm ist der Anfang gemacht worden allen Brüdern des O. Ordens einen anderen Namen bei ihrer Aufnahme zu ertheilen, weil dieses ein sicheres Mittel zur Verbergung der Person ist. Unter ihm oft durch Monmouth Gr. Prior des Ordens bei seinem Aufenthalt in Frankreich 1674. die Provinz Frankreich erneuert, die Maurerey eingeführt, und zum Heermeister von Auvergne ernannt, Charles Chevalier de la Luzerne. Im Jahr 1679. wurde D. unter dem Namen Equitis ab equo nigro zum Gr. M. erwählt. Von ihm sind in den Urakten des Reichs alle Nachrichten des Ordens nach Frankreich geschickt, und nicht eher wieder zurückgekommen, als 1693. in welchem Jahre er mit Tode abgieng. Nach seinem Tode wurde — — — von Schottland allein zum Gr. M. unter dem Namen Equitis a leone aureo. Unter ihm sind die 3. Provinzen Bretagne, Auvergne und Italien in eine ganz gleiche Verfassung gesetzt, doch also dass Bretagne die erste Stelle haben sollte. Jede ist zu 27. Bittern geschlagen, über welche 3. Commendatores gesetzt worden doch also dass dem ältesten das Novizen Haus, einer jeden Provinz, dem zweyten aber die Maurer sollten übergeben seyn. In der Provinz Frankreich breitete sich um diese Zeit die Maurerey dergestalt aus, dass mehrere Grade in derselben erfunden worden, um die Schottische Stufe weiter hinaus zu setzen, welches allein in dieser Provinz angenommen worden ist. Im Jahr 1732. wurde — — — unter dem Namen Equitis ab Unione erwählt und zwar mit Zusammenetzung aller 3. Provinzen, doch wurde die Jurisdiction allein dem Gr. Capitul in Schottland übergeben, als wegen welches er, wegen der alten und so oft bewiesenen Treue desselben, besondere Zuneigung hegte. Er setzte zu Florenz das große Capit. von Italien fest, und erklärte zum Heermeister desselben Robert Belfort einen Schottischen Lord.

1743. wurde ... unter dem Namen Equitis a Sole aureo zum
Gross Meister erwählt. Er wurde von dem geistlichen Capitul zu Abbees in
Juli 1745, unter ihm hatte der Orden um diese Zeit die besten Aussichten, die
aber bald verloren giengen, und endlich durch den Tod des Gross Priors L.
völlig vernichtet wurden. Er gab bey seinem Aufenthalt in Frankreich das
Heermeisterthum auvergne an den Gr. M. J. D. L. erneuerte die Provinz
von nieder Deutschland, wozu unter seinem Vorgänger schon der Anfang gemacht
worden. 1750. wurde von ihm das Gross Priorat des Ordens nach der Provinz
in Italien gebracht, und endlich dem Gr. M. J. übergeben, der kurz zuvor zum
Heermeister von Italien war bestimmt worden.

Die Statuten der Gr. M. und Canonic. der Capitul. von 1313. finden sich
im Grossmeisterlichen Archiv.



Chapitre général des Chevaliers d'Orient & de Jérusalem.

Tout la décoration de la salle du chapitre, il faut observer les circonstances
suivantes 1. On deve en Orient une estrade en forme de Choeur, où l'on monte par
3. degrés. & l'entrée de ce choeur sont placées les deux colonnes d'airain au-dessus
de celles qui ornaient jadis l'entrée au Temple de Jérusalem & sur le devant pa-
rait le candelabre à sept branches avec les sept chandelles allumées. — au fond du
choeur est élevé un trône haut de sept marches au-dessus duquel on a placé un
autel de marbre blanc porté par quatre têtes de lion dorées & sur le devant
paraît une croix d'or vert. L'écriture sainte est posée sur l'autel. 2. Un
fauteuil est derrière l'autel pour le grand maître Provincial & son vice-roi.
3. Devant l'Estrade est un grand espace libre où les chevaliers sont placés selon
le Tableau. L. M. 4. Deux bérants d'armes sont auprès de l'entrée du choeur
& deux huisseries portant des masses d'armes sont auprès de la porte de la salle
où le chapitre se tient. 5. Quatre piédestaux placés au milieu de l'appartement,
portent les images des Evangelistes entourés chacune des quatre chandelles. Entre
ces piédestaux on a mis des deux côtés opposés des tables, sur les quelles les attri-
buts royaux seront posés. Le Gibet est placé en Occident vis à vis de l'autel.
6. Sur la table au nord sont 3. lumières & elle est couverte de Damat Bleu.
7. Sur celle au sud qui est en rouge sont 9. lumières. 8. Entre les deux
laur se trouve un prie Dieu sur lequel la Bible est posée. 9. Vingt sept

lumières en trois chandeliers de neuf branches chacun, éclairent l'autel. 10. Toutes ces chandeliers qui éclairent le chapitre font le nombre 81. 11^e Les bancs pour les chevaliers sont couverts de Drap rouge. Les hommes anciens, les officiers de tous les degrés et les seniors sont assis chacun sous ses armes peintes avec sa devise sur un bouclier, suspendu au dessus de la place qu'il occupe. 12. L'autel est couvert d'un dais de soie blanche, orné de galons & de franges d'or avec une croix rouge de St Jean. 13. Le parquet dans le choeur est en mosaïque, de carreaux blancs & noirs. 14^e Dans le reste de l'appartement, il est tendu de drap rouge, coupé par le milieu par une croix d'andré verte. 15. Le trône est revêtu d'un tapis rouge avec des franges blanches. L'ouverture du chapitre. Le trône s'éclaircit ayant commencé par ouvrir une loge de St Jean, & l'ayant changée en □ de St André, qu'il ferme par le signe des Maîtres Ecossais, frappe de sa main d'armes sept coups sur l'autel, les 3. premiers comme maison & les quatre suivants comme frères Ecossais. Les frères surcillans repètent ces coups après quoi le grand maître dit : Illustres frères chevaliers, annoncez à vos frères éclairés que je change la □ de Maîtres Ecossais en chapitre de réception de Chevaliers de Jerusalem. L'annonce étant donnée, il demande : Mes frères quel est le signe du chapitre ? On le fait. Le grand maître ajoute : Eclairé frère porte Etendard, faites le déployer après quoi le porte étendard prenant l'étendard de l'autel se place avec lui derrière le trône. Le grand maître alors fait annoncer : Le chapitre est ouvert. Le ballottage s'il y en a à faire suit alors. Une seule boule noire exclut l'aspirant sans autre examen; mais toutes les autres ayant été blanches ou instruit le grand maître de l'arrivée du maître écossais qui doit être reçu. Il envoie alors le maître des cérémonies pour annoncer à l'illustre frère maître Ecossais le salut amical & fraternel de la part du chapitre des chevaliers de la levée du Soleil en orient & Jerusalem. Le maître des cérémonies étant revenu au député de nouveau avec les deux surveillants avec la commission de demander au frère maître écossais aspirant, s'il se sent la vocation, l'intériorité & la force nécessaires pour devenir Chevalier de la levée du Soleil en orient & Jerusalem; s'il est préparé à se soumettre à leurs loix & à leurs engagements, & s'il est muni de quelque lettre de recommandation de la part de quelque loge Ecossaise, qu'en ce cas on la lui demande pour être présentée au chapitre. Les frères reviennent pour rendre compte des réponses de l'aspirant, & le grand maître renvoie de nouveau les deux surveillants avec ordre de lui demander : s'il s'approche de nous avec les sentiments que le souvenir de sa moralité, la connaissance de la destruction du Temple, l'espoir de son rétablissement & l'ancien mot de maître ont dû lui inspirer depuis long temps. Les frères ayant rapporté au chapitre, les assurances que le récipiendaire leur donna de la pureté de ses sentiments, le maître des cérémonies est envoyé vers lui pour le préparer à l'entrée, ce qui se fait en lui découvrant

le genou & la poitrine du côté gauche. Il revient aussitôt au grand maître que l'aspirant en prêt. Le grand maître lui répond : Frères éclairés frères & chevaliers surveillez le maître Écossais le frère N. N. est le bien venu, allez le recevoir avec le signe des Chevaliers et conduisez le chez nous. — Les chevaliers sortent & amènent l'aspirant qu'ils font avancer par cinq pas, sous les signes d'apprentis, de compagnon de maître d'apprentis compagnon écossais & de maître Écossais, tenant leurs épées croisées sur sa poitrine et leurs marteaux d'armes derrière lui. Ils le font ensuite arrêter en Occident entre eux, faisant en même temps tomber leurs épées, après quoi ils accueillent son arrivée par les coups ordinaires. Le gr. M. demande : qui est là ? Les Surveillants répondent : C'est un éclairé maître Écossais nommé N. N. qui souhaite s'être reçu Chevalier d'Orient & de Jérusalem. — Le gr. M. demande : est-il né de parents chrétiens, est-il d'origine noble ? s'est-il montré content de son salaire ? On répond : Il est né de parents chrétiens ! il est de famille noble ! Il est content du salaire accordé à ses travaux. Le gr. M. demande : Est-il connu pour avoir mené une vie sans reproche ? a-t-il assez de bien pour soutenir la dignité de Chevalier sans salaire & sans exercer quel que métier ? Est-il prêt à combattre les ennemis visibles & invisibles du Temple ? On répond : il est justifié dans ses travaux et ne craint point de reproche. Conformément aux ordres que St Jean le Baptiste donna aux Soldats qui virent le chercher dans le desert, il s'est contenté de son salaire et promet, s'il est élevé au grade de Chevalier de travailler sans exiger de récompense & de combattre pour la défense du Temple contre ses ennemis visibles & invisibles. Le Gr. M. dit : Frères éclairés chevaliers second surveillants prenez de ce frère le premier engagement que nous exigeons d'un Chevalier d'O & de J. Le récipiendaire la main sur l'Écriture sainte que le M^e des cérémonies tient devant lui prête alors son premier serment dans les termes suivants ; Premier engagement. — Devant le trois fois grand Architecte de l'univers le Suprême maître le juge & le roi de notre ordre, qui fonda & qui soutient la société humaine et nous fit connaître la nécessité de vivre en réunion fraternelle, j'implore son aide divine pour remplir les devoirs & les engagements auxquels les frères chevaliers d'Orient sont soumis. Je promets sur la foi de mes anciens serments comme maçon devant Dieu & mes frères de ne jamais découvrir de quelque manière que cela puisse être, ni à qui que ce soit auprès duquel je ne reconnais pas en tout les véritables marques d'un Chev. d'Orient, & de Jer. dans quelque assemblée des chev. maçons, où je ne vois pas quelque vrai chevalier présent, aussi bien que de ne jamais décevoir l'un de ce chapitre en quel lieu, par qui et de quelle manière je viens d'y être

ceux; je m'engage encore de ne jamais profiter, sans une constitution particulière, du droit qui appartient à un Chev. d'O. & de J. de recevoir des frères jusqu'au grade de maître Ecoffier, ni de créer des Chevaliers sans en avoir reçu le droit par ceux qui peuvent le donner. Je promets tout ceci solennellement & sincèrement. Ainsi Dieu me soit en aide. Le serment fini le second frère surveillant frappe deux coups en croix avec son épée sur l'épaule gauche du récipiendaire. Ayant annoncé qu'il vient de prêter le serment, le Gr. M. répond: Eux illustre frère Chev. premier surveillant demander lui le second engagement des frères de l'O. & de J. Second Serment. — Devant le Grand & tout puis au architecte de l'univers, au nom duquel ce chapitre est assemblé et devant tous les vrais chevaliers je promets & je jure que lorsque je trouverai un frère qu'après un mûr examen je reconnais vrai chevalier d'Orient, je le recevrai abondamment toute l'amitié & tendresse fraternelle que je pourrai, qu'il soit étranger ou connu, ou de quelque état et de condition qu'il puisse être. Je lui donnerai du secours en tout ce qui dépend de moi, je l'avertirai des dangers qu'il peut courir, et s'il se trouve dans quelque péril d'où il ne m'est pas possible de le sauver, je tenterai de concert avec d'autres de lui fournir toute l'assistance qui est en mon pouvoir. Je promets aussi de ne jamais proposer à mon Grand M. un frère pour devenir chevalier, à moins que je ne sois persuadé, qu'il possède les qualités nécessaires à un Chev. d'Orient aussi bien que de ne point m'opposer à la réception de quelqu'un sans que selon ma conscience je sois assuré, qu'il en est indigne. Ainsi le très haut me soit en aide. — Après la fin de ce serment le premier surveillant frappant le récipiendaire deux coups croisés avec l'épée sur l'épaule droite annonce au Gr. M. qu'il a donné les second engagements. Le Gr. M. descend vers le nouveau venu, l'épée à la main & s'avance en faisant tous les signes maçonniques lui dit de tirer son épée, croise la sienne sur elle et lui dit: Illustre frère, notre temple est entièrement détruit, et les ennemis de la croix ont usurpé les lieux où le soleil de la justice s'est jadis levé. Nos frères ont pensé à un nouvel édifice. Suivez moi en Orient vers l'ennemi où la vérité règne, & vous approcherez de très près la vérité & la fin de nos ouvrages allégoriques, & des mystères de ce grade, après y avoir donné le troisième engagement qu'on exige d'un Chevalier d'Orient de Jérusalem. — Le Gr. M. reprend sa place, & l'aspirant est conduit par les surveillants vers l'autel, où il monte par les sept degrés, pendant que ses conducteurs font avec leurs épées ensemble le signe de la croix. Le Grand Maître prend l'étendard le met sur l'autel en prend les éperons qu'il fait attacher sur les talons du nouveau venu, & lui parle en ces termes: Illustre frère maître Ecoffier avant que j'aye le droit de vous conférer la dignité de Chevalier de cet ordre dignité que personne ne peut obtenir, qui n'ait mené une vie honnête, qui n'est ni Chrétien & d'Origine noble, & qui n'ait assez de bien, pour qu'en cas que les puissances chrétiennes entreprennent une nouvelle croisade, pouvoir y mener les troupes qui lui seraient imposées ou pour y envoyer à ses frais un autre

à sa place, nos loix et la dignité que j'occupe, exigent que je vous demande le troisième engagement que les Chev. d'O & de F. sont obligés de donner & qui va vous être dicté par le secrétaire de l'ordre. Le Gr. M^e fait mettre l'aspirant à genoux devant l'autel, la main droite sur la Bible qui est ouverte au 60^e chap. d'Esaië & la main gauche croisée sur la droite & reposant sur l'étendard. Le secrétaire alors dicté le serment: Croisienne serment: Moi N. N. je promets saintement qu'en quel que lieu que je puisse être je confesserai toujours et tâcherai de répandre la vraie religion chrétienne. Je promets d'exercer la clémence vis-à-vis de tous les malheureux mais principalement des chrétiens & des frères de l'ordre: Je promets de travailler à épurer mes mœurs & de mener une vie sage & honnête. Je promets tout ceci d'aut l'espoir, que j'ai d'entrer une fois dans cette église où nos murailles s'appellent Sains & nos portes louanges, où le soleil ne m'éclairera plus le jour & où la clarté de la Lune ne me luit plus, mais où la lumière de Jehovah sera lui-même une lumière éternelle. Après ce dernier serment, le porte étendard prend l'étendard de l'autel, et se place du côté droit le tenant élevé & déployé. L'aspirant se lève et reprend l'épée qui avait été posée sur l'autel pendant son serment. Le Gr. M^e le frappe de la sienne en disant: Illustre frère souvenez vous que les saints ont triomphé des puissances non seulement par la force du glaive, mais par la foi. Il prend à ces mots l'étendard, se lève & parle au Récipiendaire en termes suivans: Illustre frère soyez attentif au discours & au récit que je vais vous faire. Ceux mon frère qui voyaient ne voulaient point voir, & ceux qui avaient reçu la parole ne voulurent pas l'accepter. C'est la colère de l'architecte renversa le temple, la couronne de Jerusalem tomba de sa tête, son temple fut déserté, la force de ses armes disparut, et ses ornemens lui furent enlevés. Mais la sagesse trouva bon de bâtir un nouveau temple & les ouvriers furent convoqués du Nord, du Sud, de l'Orient & de l'Occident. Alors les aveugles eurent les yeux ouverts et la lumière se leva pour ceux qui demeuraient dans les ténèbres. St Jean Bapt. sous la loge de St Jean porte le nom fut le premier désigné à applanir le chemin pour l'édification de ce temple. Saint André qui a transmis son nom à la loge écossaise, était au commencement apprentif de St Jean, mais lors que le vrai maître arriva saint Jean renvoya son disciple André vers ce nouveau maître. André le reconnut lorsque St Jean le lui montra sous les paroles: Vois l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, se rendit auprès de lui, se mit à son service et lui demanda: Rabbi où est ta demeure? Le suprême maître lui répondit: Rien & vois. André vint & vit son nouveau maître & le suivit dans sa loge. Pour vous mon frère suivre de même ce maître sous l'étendard duquel tous les Chevaliers d'O. & de F. combattent au nombre des quels vous avez souhaité d'être reçu,

et au nombre desquels, (le Gr. M. descend vers l'aspirant) je vous reçois à présent en
vertu du pouvoir qui m'a été communiqué (il lui pose l'étendart sur la poitrine) du
consentement de nos frères chevaliers (le presse la seconde fois de l'étendart) et sous ces
paroles: Vois l'agneau de Dieu (il lui met la troisième fois l'étendart contre la poi-
trine) qui ôte les péchés du monde (le Gr. M. frappe 3 coups d'épée sur l'épaule droite
du nouveau reçu & ensuite un coup sur son épée en disant:). Frère illustre frère &
chevalier d'Orient & de Jérus, où le soleil de la justice s'est autrefois levé, soyez sous
cet étendart un chevalier Xèle (le grand M. frappe un coup sur l'épée du nouveau
frère) ardent (il frappe un second coup) & courageux (il frappe le troisième coup)
afin qu'après des travaux heureusement finis, vous puissiez mettre bas les armes
sous l'étendart sanglant (il fait voter l'étendart en croix sur la tête du nouveau
frère) de la Croix. Le Grand maître après avoir donnée l'accolade dit: la paix soit
avec vous mon frère de la part de celui à qui le soleil & la lune obéissent, l'ar-
chitecte suprême de l'univers! soyez salué du triple salut de la paix. L'accolade
étant ainsi donnée le Gr. M. reprend sa place, et le Lénnon se range avec l'éten-
dart. On habille le nouveau frère qui s'avance pour recevoir les ornements de Che-
valier. — Le Gr. M. lui présente le grand cordon vert en lui disant: E. it. fr. chevalier
au lieu du cordon de maître Ecossais que vous portiez, je puis enfin vous donner celui
de chevalier appartenant à ce grade. La couleur verte marque à la vérité que nous
espérons de pouvoir un jour venger le meurtre commis sur Adoniram, mais prin-
cipalement elle denote notre espérance d'habiter le temple lorsqu'il sera ouvert. Les
cinq fleurs rouges en forme de croix attachés à ce cordon, vous rappelleront les
cinq plaies sanglantes du suprême grand maître, du sang duquel vous êtes marqué
et qui vous a préparé une demeure dans le Temple. La clef attachée à ce même
cordon représente la clef des secrets de notre ordre & de porte de la droite à la
gauche, pour marquer le droit que vous avez d'ouvrir & de fermer jusqu'aux
loges des maîtres écossais, sans cependant nuire à des loges déjà légalement
constituées. — Le Gr. M. donne au nouveau Chevalier une paire de gants
blancs d'homme en lui disant: Frère illustre Chevalier que l'espérance de venger
le meurtre d'Adoniram soit toujours unie à votre propre innocence. Après
que le chevalier a été décoré du cordon, le premier M. des cérémonies lui pré-
sente le Tablier en lui disant: E. it. Chev. voici le tablier appartenant au grade
que vous occupez. — Les rubans en croix qui y sont cousus vous rappelleront
qu'il faut le porter en souvenir du maître du signe duquel vous vous êtes
fait marquer. Le tablier ne se porte point dans le chapitre, mais dans
toutes les loges de maçon. Le 1^{er} M. des cérémonies lui donne ensuite une
paire de gants de femme en lui disant: Frère illustre Chevalier: tachez
d'avoir de la pureté dans vos mœurs, selon votre promesse

Le secrétaire l'instruit ensuite du signe de reconnaissance qui consiste à se croiser les
 mains en les réunissant aux mains de l'autre qui croise de même les siennes. Le
 mot de reconnaissance est croisé & le mot de passe en Lion. — Le nouveau Chevalier
 étant instruit de ces choses on déploie devant lui l'étendard en Orient sur lequel
 le secrétaire lui lit l'explication, tandis que le Gr. M.^e lui indique avec la pointe
 de son épée les endroits qu'il doit remarquer. — Explication de l'étendard des Chev.
 Très illustre frère! Vous voyez ici notre étendard & le plan de l'édifice de notre temple
 tel qu'il fût autrefois avant que les nouvelles cérémonies aux réceptions & les ta-
 bleaux maçonniques furent introduits. Vous voyez ici un mur bâti en quarré de
 six douze portes 3 au N. 3. au S. 3. à l'E. 3. à l'O. au milieu de cette enceinte
 vous voyez la montagne de Lion sur laquelle vous paraît sous l'image de l'Agneau
 nommé dans le 14. chap. de l'apocalypse le Suprême Gr. M.^e à qui St Jean adressa
 ses disciples. Nos ancêtres l'ont marqué sur leur étendard par le Soleil qui éclaire
 le visage de l'agneau. Il porte une croix de la quelle pend un drapeau avec les lettres
 A & O. La pierre brute se trouve placée hors de ce bâtiment, telle que dans les
 derniers temps elle a été donnée à nos apprentis pour s'exercer sur lui au travail
 pendant que les frères doués le droit est de vailler au gouvernement de l'ordre, doi-
 vent juger de leur habileté. — En Sud paraît la pierre polie cubique sur la quelle
 les compagnons aiguisent leurs outils. — Vous voyez au Occident le plan à tracer,
 d'après lequel les maîtres partagent & jugent le travail. L'ancien mot de maître
 vous paraît enfin en Orient, & au milieu de la montagne se voit un triangle équi-
 lateral. — Nos ancêtres voient que l'on comprit ces figures allégoriques les
 ont conservés avec des passages de l'Ecriture sainte qui en expliquent les sens. — La
 pierre brute qui représente allégoriquement le voyage pénible que nos ancêtres firent
 dans l'Orient est accompagnée d'une citation du 33. chap. d'Isaïe. «Et il y aura là
 un chemin... retourneront & viendront en Sion avec des chants de triomphe»
 On cite auprès de la pierre cubique le passage du 4^e vers & jusqu'au 9^e du 2^e
 chap. de la première épître de St Pierre. «Pour approcher de lui qui est la pierre
 vive... des celui qui vous a appelé des ténèbres à sa merveilleuse lumière» On
 cite le 12^e chap. de l'épître de St Paul aux hébreux: «... Elever donc vos mains
 qui sont lâches... & aux esprits des justes sanctifiés» — Au milieu de la
 porte à l'Orient paraît l'ancien mot de maître dans un cadre quarré, avec
 la citation du commencement de l'évangile de St Jean, «Au commencement
 était la parole... mais les ténèbres ne l'ont pas comprise» — Le 33. chap
 d'Isaïe est cité sur la montagne représentée au milieu de l'enceinte du mur,

Regardant la ville de nos fêtes solennelles ... c'est celui qui nous sauvera
le triangle équilatéral au pied de la montagne est accompagné d'une ci-
tation par chacun de ses côtés. Premièrement du 89. Psalme de David. J'ai
une fois juré par ma sainteté, je ne mentirai point à David ... tu as
fait ce que je t'ai demandé et tu as jeté par terre son trône. La 2^e citation
est du 132 psalme de David. L'éternel a choisi Sion sa couronne
flourera sur lui. La 3^e citation est du 48. Ps. la montagne Sion se
réjouira ... il nous accompagnera jusqu'à la mort. Toutes ces ce-
rémonies étant achevées, on fait lire au nouveau Chevalier les ques-
tions ou les catéchismes du grade qu'il vient de recevoir, après quoi
le gr. M^e ferme le chapitre de la manière ordinaire.

Catéchisme des frères Chevaliers d'Orient & de Jérusalem.

1. Question. Etes illustre frère et un Chevalier. Réponse. J'espère de
pouvoir me faire reconnaître comme tel auprès de mon très éclairé gr.
M^e & mes Ill. fr. les Chev^s du h^{er} du Soleil en Orient & Jérusalem.
2. Où fûtes vous reçu Chevalier? R. En Orient dans un plein che-
pitre, près d'une lunette & sous l'étendard déployé.
3. Quand vous
reçut-on Chevalier? R. Quand l'étendard fut déployé.
4. Combien
faut-il des Chev^s pour former un chapitre complet? R. Un maître
éclairé d'un plus haut grade, deux chevaliers & plusieurs.
5. Com-
ment vous nommez vous? R. Vous le savez par le mot de Chevalier.
6. Où me suis-je proposé d'aller? R. Je le sais par votre mot de
passe.
7. Pourquoi vous êtes vous fait recevoir Chevalier? R. Pour
voir la vérité & la lumière.
8. Avez vous donc vu la lumière?
R. Oui mon gr. M^e m'a ordonné de voir & j'en vis.
9. Combien avez
vous vu de lumière dans le chapitre? R. la visible & l'invisible.
10. Quelle fut la lumière invisible? R. le Suprême Architecte qui
partout présent voit tout sans que quelqu'un le voye.
11. Par quel
moyen nous reconnaissons nous? R. Par des signes, des mots, des
attouchements, & le mot de passe.
12. Donnez moi le signe de Chev^e?
il le donne.
13. Donnez moi l'attouchement. il le donne.
14. Don-
nez moi le mot de Chevalier? R. Croisé.
15. Donnez moi le mot de

11
passe. ² R. Lion. 16. Qui est ce qui peut m'assurer de vos connaissances? R. Mes réponses données aux signes, à vos questions sec. 17. Pourquoi me répondez vous ainsi? R. Parce que nous avons déjà appris à nous connaître. 18. Pourquoi vous nommez vous Chev. du lever du Soleil en Orient? R. Parce que le Soleil de la justice s'y est levé autrefois. 19. Où ont-ils leurs places? R. Près du feu, près du soleil. 20. Quel est leur office? R. D'obéir aux frères des grades supérieurs, et de conseiller ceux des inférieurs. 21. Où se tint le premier chapitre des Chevaliers? R. En Orient & près du fleuve Jourdain. 22. Qui le tint? R. St Jean Baptiste. 23. Pourquoi? R. Car il était destiné d'apprendre la voye pour l'édification du temple qui se voit être construit par le fils du Suprême Architecte. 24. A quelle occasion se tint la première loge? R. Quand le fils du Suprême Architecte vint lui-même s'assujettir aux usages & réceptions de la nouvelle société? R. Comment St Jean était-il habillé à cette occasion? R. En habit de peau blanche comme de coutume. 25. Pourquoi? R. Parce que St André fut-il donc reçu? R. Il fut d'abord apprentif de St Jean, qui le recommanda au fils du Suprême Architecte, qui le rendit lui-même parfait architecte dans sa loge.

Questions de réception des Chevaliers d'Orient & de Jerusalem.

1. Comment êtes vous entré dans le chapitre? R. Bien couvert & entre des fr. Chev. surveillans. 2. Comment y reçut-on vous l'entrée? R. Par cinq espèces des signes. 3. Qui vous les apprit? R. ... manque. 4. Que vous arriva-t-il après que vous fûtes entré? R. Un Chev. très éclairé et Gr. M^e me fit prêter des engagements qui me furent dictés par le premier & second surveillant qui me frappèrent deux fois avec leurs épées en croix. 5. Que fit alors votre Gr. M^e? R. Il me reçut avec tous les signes de la maçonnerie, et me fit approcher de l'autel, par 7. pas où j'arrivai enfin. à une montagne où la vérité règne. 6. Comment se nomme cette montagne? R. Lion. 7. Pourquoi vous conduisit-on vers l'Orient par 7. pas? R. Les six premiers pas marquent les manières différentes pour le travail que j'ai appris depuis que je vis la lumière, jusqu'à ce qu'en Orient, j'aie vu la plus grande clarté du soleil. J'ai fait le septième pas pour

m'avvoisinier du jour du repos, où le travail finit & les ouvriers reçoivent
le salaire de leurs travaux. 8. Combien de fois avez-vous voyagé comme Cheva-
lier d'Orient? R. Tous mes voyages étaient finis avant que j'entrasse dans le
chapitre ainsi je fus conduit en Orient par le droit chemin. 9. Que fîtes-vous
en Orient? R. Je m'engageai à quatre choses: 1. de défendre & d'étendre la vraie
religion chrétienne. 2. de faire mes efforts pour avoir la pureté dans les moeurs,
3. d'observer la tempérance 4. d'exercer la miséricorde envers les infortunés, &
après quoi on me donna trois coups croisés d'épée. 10. Que vous arriva-t-il
ensuite? R. Mon très-éclairé Gr. M.^{re} me dit 7. paroles que je n'oublierai
jamais, et me dit de voir, me fit chevalier, m'en donna l'accolade par des
coups croisés de son épée, après quoi je reçus mes ordonnements de Chev.^{er} avec les
instructions & les connaissances qui appartiennent à tous les Chev.^{ers} d'Orient
& de Ter. 11. Pourquoi porter vous votre cordon vert? R. Pour me sou-
venir de l'espérance que j'ai de demeurer dans le temple quand il sera un
vert. 12. Quelle est la signification de 5. rubans rouges attachés au
cordon vert? R. Je me souviens en les regardant des 5. plaies sau-
glantes de notre Seigneur Gr. Maître, qui nous a procuré une entrée
& une demeure dans le temple. 13. Pour quelle raison porter vous une
clé du côté gauche & non du côté droit? R. Car c'est celui qui me
l'a confié était plus éclairé que moi, et plus instruit de la manière de s'en
servir. 14. Que signifie cette clé? R. C'est la clé de David qui ouvre
ce que personne ne peut fermer & ferme ce que personne ne saurait ou-
vrir. 15. N'a-t-elle point d'autre signification? R. Elle marque encore
le droit que j'ai de constituer & de casser, d'ouvrir & de fermer des loges
jusqu'au maître Croissant. 16. Et quand profitez vous de ce droit? R.
Lorsque mes engagements le permettent & que mon devoir le demande. 17.
 Quel âge avez vous? R. J'ai plusieurs années parce que je suis
du nombre des premiers nés. 18. Que signifient les 7 pas & les 7 coups
donnés les Chevaliers d'Orient? R. Ils signifient que le
temple de Salomon fut achevé dans la septième année & fut alors
inauguré. 19. Si le mot de Maître venait à se perdre, où pourrions
nous le retrouver? R. Dans la sainte écriture & dans l'Evangile
de St. Jean. ~~~~~

12

Questions explicatives sur l'étendard des Chev. d'Orient & de Jerusalem.

1. Que vous ordonna-t-on de voir lorsque vous fûtes fait chevalier? R. La croix et la lumière sur la montagne Lion. 2. Qui vous les montra? R. Un prophète & un Evangeliste. 3. Avez-vous observé quelque chose de plus? R. J'ai vu le commencement & la fin. 4. Qu'avez-vous vu au nord? R. J'y vis la pierre brisée, sur la quelle les apprentifs travaillent & un prophète m'indiqua le saint voyage et le chemin couvert. 5. Qu'avez-vous observé au sud? R. Celui qui tient les clefs sous la garde, me fit voir la pierre cubique, sur la quelle les compagnons aiguisent leurs instruments, il me donna des règles d'architecture et m'exhorta de rebâtir le temple. 6. Qu'avez-vous trouvé en avançant dans l'orient? R. Un Evangeliste me montra l'ancien mur de Maître. 7. Est-ce là tout ce que vous avez trouvé & n'avez-vous rien observé du côté de l'occident? R. Oui, celui à qui l'ordre est donné d'unir les yeux des profanes et de les conduire des ténèbres à la lumière me montra le plan à tracer d'après le quel l'ouvrage est jugé & m'indiqua combien j'avais avancé. 8. Le temple est-il donc enfin entièrement rebâti? R. J'ai vu un superbe édifice élevé en forme quadrée & entouré de fortes murailles des quelles l'entrée n'est permise à nul profane & à nul parjure. 9. Qu'avez-vous observé à l'entrée du temple? R. Un grand Roi & Prophète me tint au pied de la montagne un saint discours. 10. Quel fut le contenu de ce discours? R. Il contenait la sagesse, la force & la beauté. 11. Pourquoi faut-il que vous me répondiez ainsi? R. Parceque la première a fondé le temple, que la seconde le soutient, que la 3^e lui donne son dernier état, et que toutes ces trois qualités sont tellement unies l'une à l'autre, qu'il n'y a rien qui puisse jamais les separer. 12. Quelle heure est-il? R. Tant que les soleils brulent pendant le jour, & la lune pendant la nuit, un Chev. d'Orient est toujours éveillé pour remplir son devoir.

Ceremoniel à la réception des sous-officiers, les Chevaliers Illuminés en Suède.

1. La décoration du Chapitre ressemble à celle des chapitres des Chev. d'Orient avec la seule différence, qu'un gibet au quel pend une croix de Templier, est placé au milieu de la salle, vis-à-vis du Gr. M.

Un drap montuain est tendu sous le gibet, couvert de croix & des
 flammes d'argent. 2. L'étendard est à la droite du gr. M^e et un
 trophée composé de l'armure complète d'un chevalier, de notre ordre
 dont chaque pièce peut se détacher facilement en à sa gauche.
 3. Sur l'autre se trouve l'écriteur, & une petite croix où une
 étoupe de notre dernier malheureux gr. M^e est gravée. Les lettres
 J. B. M. B. A. D. I. C. avec l'étoile flamboyante  sur le cercueil.

Ouverture du Chapitre.

Le grand maître frappe avec le glaive un coup sur l'autel, après cela trois
 coups avec le marteau d'armes, qui sont tous répétés par les deux gardiens
 du Temple. Le gr. M^e frappe à la fin un coup avec le glaive & quatre
 coups écossais avec le marteau d'armes, qui sont répétés de même.
 Le gr. M^e annonce que le Chapitre est ouvert et demande les signes des
 Compagnons de l'Ordre. Le grand M. ordonne aux deux hérauts d'armes d'appel-
 ler tous les Chev^x par leurs noms & qualités profanes pour s'assu-
 rer si tous sont présents, ou si en cas d'absence leurs billets de consen-
 tation ont été envoyés au gr. Secrétaire comme les lois le portent, car
 le frère qui le négligerait perdrait pour 3. ans voix & séance au Cha-
 pitre. Le gr. M^e ordonne par l'organe du gr. Chapelier à tous les
 grands officiers de chercher les joyaux ou bijoux de l'ordre qui sont
 gardés dans la Chapelle. — Le Chapelier exécute les ordres du gr. M^e
 dans la forme suivante: Dignes & éclairés frères Chev^x & grands officiers
 apportez dans ce Chapitre de réception ces bijoux qui nous sont confiés.
 Surquels la provision entre dans la chapelle & revient dans l'ordre sui-
 vant: 1. Les deux maîtres de Cérémonies. 2. Les deux hérauts. 3. Le Sen-
 non avec l'étendard 4. la hamppe. 5. la Couronne. 6. le glaive &
 l'équerre. 7. le trésorier avec les Bagues. 8. Le gr. Vénérable portant
 la Sainte Ecriture. 9. Les deux grands gardiens du temple, portant
 des marteaux d'armes. Dès que les grands officiers ont déposé les
 bijoux sur les deux tables d'or qui sont au milieu du Chapitre, que
 le Vénérable a placé la Bible sur l'autel & que le grand Lévite
 s'est placé derrière le gr. M^e avec l'étendard, chaque Chevalier se
 place dans le Chapitre selon son rang.

1. Les huissiers du Chapitre avertissent d'abord les deux inspecteurs du Temple quand l'aspirant est arrivé, dans l'antichambre du chapitre: ceux-ci en font le rapport au grand maître. 2. Le Gr. M. ordonne aux deux inspecteurs du Temple de sortir pour recevoir le novice au quel le premier tient les discours suivants: Frère chevalier! le chapitre illuminé de notre digne Gr. M^e nous envoie vers vous pour recevoir de vos mains votre arbre généalogique & pour vous admettre ensuite dans la liaison que nous & nos frères voulons bien contracter avec vous. Mais comme notre devoir exige l'enquête nous indiquons nous voulons d'abord vous faire part des conditions & des qualités requises à un vrai chevalier. Elles sont les suivantes. 1. Il faut qu'un Chev. d'origine prouve 16. quartiers pour être reçu chev. Templier. Le Gr. M^e seul peut donner la dispense jusqu'à quatre quartiers. 2. Il faut aussi pouvoir dire le lieu de naissance, la religion & les charges de chacun de ses ancêtres. Le chevalier en question doit pouvoir confirmer la vérité de ces deux conditions par serment si on l'exige. 3. Le premier inspecteur du temple dit ensuite: Frère Chevalier, si vous persistez à vouloir être reçu templier, nommez moi maintenant pour vos parrains deux chevaliers qui seront les garants de la sainteté de votre promesse, et de votre conduite future. 4. Les deux inspecteurs du temple reçoivent l'arbre généalogique, embrassent le novice, le félicitent entre eux au chapitre, présentent l'arbre généalogique, & déclarent les noms des deux parrains. 5. Le Gr. M^e ordonne au v^eice chancelier de lire à haute voix, l'arbre généalogique donne la permission à tous les frères d'y faire leurs remarques, aux quelles les inspecteurs du temple & les parrains sont obligés de répondre. 6. Le Gr. M^e ordonne aux parrains d'introduire le novice. 7. Les parrains sortent, l'emmènent à la porte du chapitre où ils frappent les 7. coups ordinaires, entrent dans le chapitre & se placent avec le novice sous le gibet. 8. Le Chancelier fait au novice les 2. questions suivantes: Frère & Chevalier vous assurez vous devant notre respectable Gr. M^e, & sous la sainteté de tous les engagements que vous avez fait dans la maçonnerie que vous prouverez vous justifier? répondre. Frère & Chevalier promettez vous fidélité, discrétion, obéissance & fermeté & d'obéir à tous les commandements du Grand

maître, qu'il vous donnera pour le bien, l'honneur, et la défense de notre
ordre, et d'écarter toujours la chevalerie? réponds. Le Chancelier adresse
la parole aux parrains: Frères & Chevaliers parrains de ce novice, en êtes
vous les garants? répondre. G. de Gr. M^e ordonne à un des M^e de frères
n^{os}, de porter la Bible devant le novice, à qui il dit ensuite: Voulez
vous être reçu Chevalier, & contracter avec nous des engagements indissolubles?
réponds. il continue: Chevaliers de ce grand & respectable Chapitre con-
sentez vous que ce novice soit reçu? Les Chev^x y répondent par le signe
de Templier. 10. Les parrains prient le novice de tomber à genoux & de
mettre les deux doigts sur la Sainte Ecriture; Le Gr. M^e demandant de nouveau
au novice, Promettez vous devant le Grand Dieu et en foi des obligati-
ons que vous avez contracté comme maçon, de défendre le Temple
contre nos ennemis visibles & invisibles, sous autre condition que
de vaincre ou mourir, & de subir plutôt la mort la plus violente
que de révéler les mystères de l'ordre? réponds. Promettez vous en foi
de maçon & de Chevalier, de ne jamais découvrir à un frère d'un
grade inférieur, ou à quelque étranger, où, comment, & par qui vous
avez été reçu? réponds. Promettez vous de ne jamais vous expli-
quer avec un officier ordinaire à moins que vous ne voyez au
paravant très sur qu'il a été reçu Templier? réponds.

M^e. Les Princes de la famille des Bourbon, tout comme les prélats ca-
tholiques & les Chevaliers des Malthe, peuvent être reçus, officiers, mais
jamais Templiers. Selon nos lois.

Le novice doit répondre: Oui, aussi vrai que le grand Dieu m'aide à corps
& âme. 11. Les parrains se retirent sur quoi le Gr. M^e ordonne aux
héralds & aux sous-maîtres de frères n^{os} d'armer le novice de pied
en cap, observant cependant de donner chaque pièce de l'armure au
grand maître, qui la met sur le novice, après quoi les héralds l'y at-
tachent. 12. On arme le novice dans l'ordre suivant: Le grand M^e

dit: Héraults apportez l'armure dont nos ancêtres se servaient pour
les exercices nobles & militaires & qu'ils ont teints de leur sang.
13. Le Gr. M^e dit en mettant la cuirasse: Recherchez vous de la
cuirasse de Dieu, afin que vous puissiez résister à toutes les mé-
chantes attaques du diable à ceux qui règnent dans les ténèbres
de ce monde, & aux mauvais esprits sous le fiel, en mettant la

cette d'armes : prenez sur vous la cote d'armes du très puissant, afin que vous résistiez le mauvais jour & que vous ne tombiez jamais ; en mettant le casque : Mettez sur vous le casque de salut, afin que protégé sous l'étendard de la croix, vous ne redoutiez jamais les coups ou les pièges de vos ennemis ; en donnant les éperons : Soyez comme un éclair au combat & prêt à recevoir l'évangile de la paix. En donnant le glaive : Elignez vous du glaive spirituel, qui est la parole de Dieu & vous deviendrez victorieux du combat. En mettant la bague : Recevez cette bague en souvenir de l'alliance étroite que vous avez contractée avec le saint ordre du seigneur des Templiers : puissiez vous ressembler à une bague sur le doigt du seigneur ! En mettant le cordon de Saint officier : Que la croix devienne votre justification et que ce cordon vous fasse toujours souvenir de l'envie que vous devez avoir pendant toute votre vie de la mériter. 14. Le Grnd lui ordonne de tomber à genoux, les mains croisées devant le visage, sur quoi le Grnd prend le glaive de l'ordre, et frappe sur l'épaule droite du novice, en disant : Il vaut mieux être maître que serf ! il donne ensuite un pareil coup sur l'épaule gauche en disant il est plus noble d'être libre qu'esclave. Le Grnd met ensuite les 2 mains sur la tête du novice en disant : Dieu protège ton entrée & ta sortie, & te donne paix, bonheur & sa sainte benédiction, Amen. Le Grnd tourne le glaive & ordonne au novice de baiser le pommeau. 15. Les parrains relèvent le novice, après quoi le Grnd dit : Nos amîtres ont aussi bien été des chevaliers religieux que militaires ; il faut ainsi que vous soyez les deux frères chevaliers parrains du novice ; c'est dans vos mains que je le laisse actuellement, conduisez le à ce lieu sacré où son union avec nous sera confirmée. 16. Les frères conduits par les maîtres de l'encens commencent la procession à la chapelle. après vient le novice avec les deux parrains, & les deux grands gardiens du temple. — Encens de la Chapelle. — Le Grand Prieur est devant l'autel & les deux sous prieurs sont l'un à sa gauche et l'autre à sa droite. L'aîné portant le Bassin d'eau, et le cadet l'encens. Dès que le novice entre à la chapelle, le grand prieur lui adresse la parole et lui dit : paix à celui qui vient au nom du seigneur. Hosanna ! sur quoi les parrains prient le novice de tomber à genoux, de mettre la main sur l'écriture sainte & de faire le serment que l'aîné de sous prieurs va lui dicter. Serment. Je m'engage devant le trois fois grand architecte et Roi de ce monde de veiller toujours sur moi même & sur mes passions, les combattre & les vaincre par

par la grace du Tout puissant, du vivien ne jamais permettre qu'elles obtiennent la victoire sur moi mais au contraire de les rapporter toujours à la gloire de Dieu, à ma propre correction et à l'utilité de mon prochain. — Je m'engage de plus de confesser toujours la vraie foi Apostolique Evangelique de la défendre aux dépens même de ma vie et de mes biens : que le grand Architecte veuille bien m'y accorder sa grace et sa benediction.

L'ainé des sous prieurs donne la Bible qui est ouverte à l'Evangile de St Jean à baiser au novice, après quoi les parrains le relèvent, et le desarmant tout à fait, les herauts reçoivent l'armure et la reportent à la Chapelle.

Le novice tombe de nouveau à genoux après quoi le Grand Evêque lui met ses deux mains sur la tête en disant: Dieu le Seigneur te dégage du vieux Adam, et te revêtira du nouveau qui est créé d'après l'image de Dieu dans la vérité et la justice. L'ainé des sous prieurs présente le Baillon d'eau au novice en le priant de se laver les mains le front et la poitrine après quoi le Gr. Prieur continue: le Seigneur lave ton cœur dans le sang de l'agneau, afin que tu puisses posséder le salut éternel. Le Baillon des sous prieurs met sur le novice la sout cote blanche, sur quoi le grand prieur dit: le Seigneur te revêtira de la parure de l'innocence et de l'humilité, afin que tu puisses toujours résister aux attaques des vices et de tes ennemis — L'ainé des sous prieurs donne au novice le Ceinturon à quoi le Gr. Pr. dit le Seigneur te ceigne avec le ceinturon de pureté afin qu'on puisse trouver en toi les vertus de l'abstinence et de la modestie. Le Baillon des sous prieurs lui donne enfin l'épée et le Daudrier et le Gr. Pr. dit: le Seigneur t'envoie la lumière de la vérité qui te conduira à son saint fort. Le Gr. Pr. met enfin sur le novice la chlamyde blanche et les cordons de soie rouge autour du col disant: le Seigneur veuille que par le sang et la croix de J. C. et revêtu des habits blancs des saints tu puisses une fois parfaitement vaincre tes ennemis visibles et invisibles et paraître ensuite devant le Seigneur Lebaoth et voir la face de Dieu. le Seigneur d'alpha et Omega te bénisse et te conserve dans la vie et dans la mort. Benin soit son nom en Eternité! Le Gr. Pr. lui coupe une touffe des cheveux à côté de l'oreille droite le Baillon des sous prieurs donne l'anneau au novice pendant que le Gr. Pr. met ses deux mains sur sa tête et prononce la benediction usitée. On observe un silence profond pendant quelques minutes durant lequel tous les frères implorent la miséricorde de Dieu. Le Gr. Pr. dit à la fin: Tu es créé Chevalier à la gloire de Dieu et à la défense de notre ordre — allez en paix. — Les

Les parrains le reçoivent et le reconduisent au Chapitre dans l'ordre suivant :
 1. les 2. maîtres des cérémonies. 2. les 2. hérauts. 3. le nouveau reçu entre
 ses parrains & les Inspecteurs du temple. 4. les Prévôts de l'ordre. 5. les autres
 chevaliers qui ont assistés à cette cérémonie deux à deux. 14. les parrains
 amènent le nouveau reçu devant le Trône et l'autel du Gr. M. qui lui adresse
 la parole en termes suivans. Mon digne frère & chevalier ! Malgré que notre
 temple a été détruit par les accusations fausses & injustes du Pape Clément
 du Roi Philippe le Bel & des propres frères infidèles & rebelles, nous regardons
 pour le devoir le plus cher de transplanter cet ordre au souvenir de la gloire
 & de la bravoure de nos ancêtres. Nous vous reconnaissons aussi dans ce
 moment d'Être un digne Templein et chevalier de l'ancien ordre du Temple
 de Jesus Christ au quel je vous reçois par ceci. Le Gr. M. fait voler l'étendard
 sur la tête du nouveau Chev. en forme de croix. - Le grand maître l'embrasse
 en disant : L'air soit avec vous par celui qui gouverne le Soleil & la lune, le trois
 fois grand architecte. Le Gr. M. ouvre le cerceuil qui est posé sur l'autel donne
 une Estampe de notre dernier gr. M. J. B. M. en disant au nouveau Chev.
 C'est à son honneur que nous avons imaginés toutes les cérémonies & rece-
 ptions maconiques & c'est sa mort fatale que nous déplorons sous les
 hieroglyphes d'Edouard. 18. les parrains font le tour avec le nouveau
 Chev. pour embrasser tous ses confrères et l'amènent à la fin sont le gibet
 où il reste jusqu'à la fin du chapitre. Le Gr. Chancelier lit à haute voix
 l'histoire de l'ordre et apprend au nouveau reçu le mot le Signe & l'attou-
 chement. Manière de fermer le Chapitre. Le Gr. M. demande toujours aux
 chevaliers s'ils ont quelque chose à proposer pour le bien de la Chevalerie.
 En cas qu'il ne s'y trouve personne qui demande la parole, le Gr. M. prie les
 Gr. Off. de reporter leurs bijoux du Chapitre à la Chapelle. Les Gr. Off. précédés
 des deux hérauts & des Maîtres de Cérémonies sortent du Chapitre dans le
 même ordre que nous avons déjà décrit. Le Gr. M. ferme le chapitre
 de la même manière qu'il l'a ouvert.

Mots, signes & attouchemens des Chevaliers Templeins de Suède
 Le signe d'approchement est de placer le pied gauche en croix devant le droit
 pour former la figure d'un  T le signe exige celui de la reconnaissance
 d'une qui se fait en croisant les deux bras sur la poitrine, les mains
 levées, la droite au dessus de la gauche. L'attouchement se fait quand les
 deux frères se touchent aux épaules, les mains croisées en se donnant

quatre secousses. Le mot est Tace qui se donne de cette façon: le premier dit T, l'autre répond: T. N. le premier T. A. L. le second le mot entier. Le mot de Tace se donne ensuite. Il est Cabalista. le premier dit Cabar, le second hi. sta et tous les deux ensemble Cabalista.

Conditions qu'il faut ^{en} proposer pour le Chap. des Templiers en Suède.
1. Pour la naissance il faut qu'il puisse prouver 16. quartiers. le grand maître peut lui donner dispense jusqu'à 4. 2. le Candidat doit confesser sa religion chrétienne. 3. le candidat ne doit pas être connu pour vain, orgueilleux, ou rebelle contre ses chefs ni encore un mauvais maître si le chapitre a avancé devant lui un plus jeune novice. 4. le Candidat ne doit jamais s'être prostitué des biens illégitimes. 5. N. avoir jamais trompé ses maîtres dans le sang d'un innocent. 6. Il ne doit pas être héritier présomptif de la Couronne de France car en tel cas il ne peut jamais devenir Templier, mais bien obtenir le grade d'un officier ordinaire, qui ne contient rien des mystères de notre ordre, mais qui est absolument une préparation ecclésiastique. 7. Encore un fois l'ape, l'archevêque ou l'évêque de quelque Eglise catholique. 8. On observe envers les Chefs? de l'Etat la même chose qu'envers les Princes de la maison de France. 9. le candidat ne doit jamais avoir été allié avec un infidèle des Maures, Juifs, Sarrasins ou Turcs ni être non plus d'une maison bâtarde. Le candidat ne peut pas être reçu, s'il manque dans un de ces 9. points. Il peut néanmoins obtenir la dispense jusqu'au 3.^e quartier, en ce que porte le 9. article, si son père a été un d'eux. Il est censé que si le père du Candidat a été Chevalier Templier ou se demande plus après le 6.^e 7.^e ou 8.^e ou 9.^e article.

Explication de tous les grades de la Maçonnerie donnée au Ch. Templier de Suède, après la lecture de l'histoire de l'ordre.

Grade d'apprentif. 1. Que signifie le signe de l'Apprentif? R. Le signe d'apprentif représente un gibet en souvenir de notre dernier grand maître qui fut pendu & brulé innocent. 2. Que signifie l'attouchement des apprentifs? R. Les institutions de la maçonnerie ont eu grande raison de le conserver en mémoire de ce que nous aurons à servir ainsi des mots et des signes pour se reconnaître toujours. 3. Pourquoi a-t-on pris Jakin pour le mot de ce grade? R. En souvenir de notre dernier grand maître Jacques. 4. Que signifie le mot de Plan? R. P & L. qui sont les deux principales lettres de Subalain & cachent notre vrai nom, qui est Templier croisé. 5. Pourquoi teniez-vous une loge dans la Vallée de Josaphat? R. Parce que notre ancien Temple y était situé. 6. le Gr. M. pourquoi est-il placé à l'orient? R. C'est que c'était à l'orient & dans la ville de Jérusalem où nos Gr. M^s résidaient. 7. Les Sol. & l'Occident pourquoi sont-ils à l'occident? R. Les commandeurs les plus affidés

furent envoyés à l'occident pour y soigner les intérêts de l'ordre. 8. Votre loge pourquoi porte-t-elle le nom de St Jean? R. C'est que St Jean est le patron de notre ordre. 9. D'où vient cela? R. A cause que nos frères se réunirent dans les croisades avec les chevaliers de Jérusalem qui depuis furent appelés Chev^s de Rhodes & actuellement de Malte choisissant St Jean pour le patron de leurs ordres. 10. Un neveu pourquoi doit-il se garder principalement de ne jamais se rendre coupable de médisance ou d'accusation injuste? R. afin qu'il ne ressemble pas à ces trois indignes Templiers qui causèrent la destruction de notre ordre. 11. Pourquoi vous ôte-t-on tous les métaux? R. En souvenir de ce qu'on a ôté à nos frères tous leurs biens richesses & domaines. 12. Pourquoi met-on la main sur l'écriture sainte & sur le glaive du Grand Maître? R. Parce que notre ordre est ecclésiastique aussi bien que militaire. 13. Pourquoi l'assiette de sang? R. En mémoire de la coutume que nos ancêtres avaient en exigeant toujours des infidèles de mêler leurs sang avec celui de nos frères, quand ils firent quelque traité avec eux. 14. Pourquoi a-t-on des flambeaux allumés quand on tient loge? R. parce que nos chev^s se rassemblaient toujours pendant la nuit pour soigner les intérêts de l'ordre. 15. Que signifient le Soleil & la Lune sur le tableau? Ils signifient le devoir d'un Templier qui consiste principalement de veiller jour & nuit à la défense de la Religion & de l'ordre. 16. Que signifient le plan à tracer, les pierres brutes & cubiques? R. Ils étaient sur l'étendant ancien de nos frères. 17. Que signifie le compas. R. Comme il doit toujours être ouvert, il forme un angle droit qui représente un gibet. 18. Et l'équerre? R. Elle représente aussi un gibet le tout en souvenir de notre dernier grand maître. 19. Que signifient la nivelle & la ligne d'à plomb. R. Elles représentent toutes deux le gibet. 20. Les instruments ont ils une autre explication? R. Oui, l'opposition du compas à l'équerre forme la lettre T, tout comme cette lettre se forme quand la ligne perpendiculaire tombe sur l'horizontale. 21. Pourquoi appelle-t-on les pierres brutes & cubiques et le plan à tracer les ornemens immobiles? R. à cause que ces trois figures qui furent sur l'étendant de l'ordre n'ont point subi de changement quand on fit celui des ceremonies, mais ont toujours été conservées. La pierre brute représente le voyage périlleux par la Terre sainte et la cubique est l'emblème du suprême grand maître qui est la base de notre ordre. Le plan à tracer représente les lois & l'ordre que les Maîtres doivent toujours faire observer à leurs inférieurs. 22. Pourquoi appelle-t-on l'équerre le niveau & la ligne d'à plomb les ornemens mobiles? R. Les ornemens

ont été inventés après la destruction de notre ordre. 20. Que représentent les deux colonnes sur le tapis d'apprentif? R. C'est parce qu'il y avait deux colonnes à l'entrée du tombeau de notre Sauveur, qui furent enterrées par les infidèles. Les colonnes sont aussi l'emblème de nos principaux officiers de l'ordre tout de même que les Chefs de St Jean appellent encore leurs officiers principaux les piliers de l'ordre. 21. Que signifie l'étoile flamboyante? R. Elle représente l'endroit d'exécution & les flammes dans lesquelles notre dernier grand Maître, relevait cependant par sa constante l'éclat de notre ordre même dans son plus grand désastre. 22. L'explication du pavé mosaïque à l'entrée du Temple? R. C'est un emblème du commencement brillant de notre ordre, & du pavé mosaïque qui jadis fut dans le Temple. 23. Que signifie la houppe dentelée? R. La fin triste de notre ordre en ce que notre gr. M. & une infinité de ses frères ont été pendus & brûlés. C'est aussi un souvenir de l'intime liaison que nous avons contractée en transplantant notre ordre sous les hiéroglyphes de la maçonnerie.

Grade de Compagnon. 1. Que représente le signe? R. L'angle droit représente le gibet. 2. Et la parole? R. La première lettre B représente le second nom de Baptême de notre gr. M. qui est Bourguignon. 3. L'explication des Gr. blim. R. Il représente ce que nous nommons en français & anglais gibet, en latin Gabatus en suédois galge. 4. Que signifie la lettre G. dans l'étoile flamboyante? R. Elle signifie toujours Gibet. 5. Et les 7. marches qu'on voit sur le tapis? R. Les 7. grades qu'il faut avoir chez nous pour connaître le vrai mystère de l'ordre. 6. Pourquoi faut-il frapper sur la porte de la  quand on veut y entrer? R. Parce qu'autrefois jaurin étranger ne fut admis au Chapitre sans s'être annoncé, tous comme aucun chevalier ne pouvait s'en aller sans demander la permission. 7. Les frères pourquoi sont-ils payés aux deux colonnes du temple? R. Parce qu'il était du devoir des officiers de l'ordre, sous les deux colonnes sous l'emblème, de payer la sue, & de leur procurer la permission quand ils voulaient partir pour leurs demeures en occident. Grades de Maître.

1. Que représente le signe de maître? R. L'angle droit représente toujours le gibet. 2. Que signifie le nouveau mot de maître M-B? R. C'est en mémoire de ce que nos frères furent brûlés & qu'ainsi la chair se sépara des os. M-B signifie encore Molay Brûlé. 3. L'explication du mot de passe Schiboleth? R. Le mot écrit avec un g veut dire petit gibet. 4. Que signifie la position des pieds en angle droit. R. Cela signifie toujours un gibet. 5. L'explication du

17

signe d'aide ou la position des mains sur la tête? A. C'est le souvenir
 que le pauvre Moïse fut brulé les mains sur la tête. 6. Et le uer
 d'aide, à moi les enfants de la veuve de Naphthali? R. C'est comme
 qui dirait à moi les enfants du Temple, & leur posterité, vu que notre
 ordre ressemble à une veuve depuis que nous avons perdu notre chef
 défunt. 7. Pourquoi dit-on le uer de maître perdu? A. Parce que
 notre ordre a été cassé & aboli. 8. Et pourquoi dit-on depuis que ce
 uer a été retrouvé? A. A cause que nous réouvrons le suprême
 architecte pour le gr. M. de notre ordre, sous la sainte protection
 du quel nous travaillons à la construction du temple de notre Œuvre.
 9. Pourquoi donne-t-on des gants & des Tabliers blancs? R. Pour
 marquer l'innocence de nos frères. 10. Quelle est l'origine du uer
 de maître? R. C'est en souvenir des Anciens Magistres Temples.
 11. Qui représente le premier Adoniram? A. Notre dernier Grand
 Maître W. M. 12. Quand se commencent les cérémonies
 maçonniques? A. Les Grands officiers le savent. 13. Que signifie
 la branche d'acacia? A. C'est une épine qui brule faiblement
 & qui représente le buche sous lequel nos frères chevaliers recueillent
 les cendres de notre grand maître. 14. Que signifient les lampes
 sur le tapis de maître? R. Les flammes qui consumment nos frères?
 15. Et les 3. coups pour Adoniram fut tué? R. Les trois causes de la
 destruction de l'ordre: le pouvoir du roi, la méchanceté d'un pape, & la
 trahison de nos propres frères. 16. Quels sont ces trois compagnons
 trahis? R. Les trois indignes Tempeliers qui accusèrent l'ordre. 17.
 L'explication des 9. coups au grade de Maître? A. Ils représentent
 les 9. chevaliers qui formèrent l'ordre. 18. Que signifient les 9
 maîtres qui déterrèrent le cadavre? R. C'est l'emblème des frères
 qui recueillirent les cendres de notre gr. M. & qui l'enterrèrent.
 19. Qui représente la tête de mort sur le cercueil? R. La triste
 sort de notre ordre. 20. Les os pourquoi sont ils en sautoir?
 R. Parce que ceux dont on conservait les cendres furent des chevaliers

croisés. M. Le maître pourquoi est-il introduit à recueillir ? A cause
de la destruction de notre ordre. Grade d'Elu Croisés. 1. Que signifie
le signe d'Elu ? R. Que nous ne saurions jamais être trop cir-
conspects, malgré que nos mystères sont voilés & difficiles à déchiffrer. 2.
Et celui de compagnons s'écrit ? R. Il représente la promesse
que nous nous sommes donnée pour nous défendre jusqu'à la mort. 3.
L'explication du mot adonai ? R. C'est une abréviation des mots an-
no Domini nostri qui furent mis sur la cassette où les cendres de nos frères
furent gardées. 4. Que signifie la lampe ? R. Elle signifie la pureté
de notre foi, et que notre lampe soit toujours allumée quand le Su-
prême Architecte jugera à propos de juger nos frères & ceux qui les
ont accusés. 5. Pourquoi soumet-on au lieu de donner le nom de
parce ? R. C'est en souvenir de nos anciennes coutumes qui portaient
qu'on devait se rendre au chapitre dès qu'on y était convoqué par
les cloches. 6. Pourquoi porte-t-on la tête de mort ? R. Pour
nous rappeler que nous devons penser à la mort. 7. Que signifie
le poignard ? R. C'est que nos anciens chevaliers en portaient un
pareil, s'étant donné une parole inviolable de ne jamais offrir aux
infidèles d'autre remède que le poignard & la Bannière. 8. Que
représente la couronne ? R. La couronne des Rois de Jérusalem
que nos ancêtres avaient sous leur garde. 9. Que signifie les mesures ?
R. Indépendamment de ce qu'elle signifie le gibet, étant étendue en
angle droit, les derniers chiffres qu'on y voit représentent l'année de
la mort de notre Grand Maître. 10. Pourquoi y voit-on le
marteau d'armes ? R. C'est que les anciens se servaient d'un tel
aux assemblées du Chapitre. 11. Le soleil & la lune pourquoi sont-ils
éclipsés ? R. A cause que notre ordre a perdu son ancien
éclat, & que les cendres de notre Gr. M^e furent recueillies pendant
la nuit. 12. Pourquoi sommes nous introduits l'épée au côté ?
R. Etant obligés de défendre l'honneur de l'ordre. 13. Pourquoi
y voit-on deux épées en sautoir ? R. Parce que nous sommes des frères

croisés. 14. Que représente le mot l'inné? R. Le mot veut dire Acacia, ou
un buisson d'épines, ayant rapport au buche de Molay. 15. Pourquoi le globe?
R. Il signifie nos résolutions de triompher partout l'innocence de
notre ordre. Le grade de Maître Ecossais. 1. Que signifie le mot? R.
La première lettre en la continuation de celles qui furent mises sur la cas-
sette de Mo-4. 2. Le signe? R. Il représente un gibet, et en même temps,
que la destruction de notre ordre nous a surpris. 3. Pourquoi nous appelle-
on maîtres écossais? R. A cause qu'un grand nombre de nos frères se sont
réfugiés en Ecosse, où ils furent bien accueillis. 4. Que signifie le mot de
passe? R. La lettre initiale est encore le commencement du mot Gabahy.
5. Pourquoi vous met-on la corde au col? R. C'est en souvenir de
notre dernier grief et de ses malheurs. 6. Pourquoi y voit-on un gibet?
R. Pas la même raison. 7. Que signifient les récoures donnés sous le
gibet? R. Que nous devons plutôt souffrir la mort, que de ne pas
défendre notre ordre. 8. Pourquoi voit-on les marches dispersées? R. A
cause de la ruine de notre ordre. 9. Et les colonnes tombées? R. Parce que
notre ordre a perdu sa force & son état. 10. Et le chandelier à 7. branches?
R. Nos 7. grades dans l'ordre. 11. Et la clef? R. Elle représente la
porte de l'éternité qui est ouverte à nos frères, malgré que notre temple
a été fermé. 12. Que signifient, la lampe, l'ange, le lion, le Bouc
& l'aigle avec les quatre chandeliers? R. La 1^{re} écriture, le 4. évan-
gelistes & les quatre apôtres, sur la foi des quels notre ordre est fondé
& soutenu. 13. Et la croix de St André? R. St André est le patron
de l'Ecosse. 14. Que signifie le cordon rouge? R. Nos le portons en
honneur d'une infinité de Chers. qui ont versé leur sang pour la
défense de la Sainte foi. Le grade des Chevaliers d'Orient.
1. Que signifie le signe? R. Nos ancêtres s'en servaient le jour pour
se reconnaître, comme l'attachement était le signe de reconnaissance
pendant la nuit. 2. Le mot de Croisade que signifie-t-il? R.
C'était l'ancien but de l'ordre. 3. Et la signification du mot de passe?
R. Les Chevaliers du temple avaient un temple au mont de Sion.

4. Pourquoi frappa-t-on les chevaliers avec l'épée & les cívins? R. Parce
que notre ordre est également ecclésiastique & militaire. 5. Et l'étendard?
R. En mémoire de celui que nos frères avaient. 6. Que représente le
clief? R. Le clief de la porte de Jérusalem, et celui du fort de Sion & de
la vallée de Josaphat. 7. Pourquoi porter vous ces trois clefs? R. Parce
que nos ancêtres les avaient sous leur garde. Le grade des Chevaliers
Templiers. 1. Que représente le signe? R. C'est en mémoire du peinture qui
jadis se frappa la poitrine dans le temple de Jérusalem, suppliant le grand
du suprême Architecte qui le déclarait juste & sans reproche. 2. D'où avons
nous reçu le nom des Templiers? R. Il nous est donné à cause que nous
étions logés au commencement tout près du temple. 3. Quels étaient jadis
nos engagements? R. De transplanter & de défendre la religion, & de gar.
der les vœux d'obéissance, de chasteté & de pauvreté. 4. Les frères visita.
teurs pourquoi apportent-ils dans nos loges un compliment amical de
la part de St. Jean? R. à cause que nos ancêtres exercèrent fidèlement
l'hospitalité, tant envers leurs propres frères qu'envers les voyageurs
qui arrivèrent à la terre sainte. 5. Pourquoi fait-on des voyages à la
première réception? R. C'est que tous ceux qui furent reçus dans l'ordre
étaient obligés d'aller en orient pour combattre dans la terre sainte, &
actuellement ces voyages doivent nous faire ressouvenir du grand voyage
que nous avons à faire à l'éternité en orient auquel nous devons tou.
jours nous préparer, quand après les exhortations de St. Pierre (1. P. 2.
v. 12) nous nous édifions toujours de plus en plus, afin que nous puis.
sions construire dans nos cœurs un temple à la gloire de Dieu, &
afin que ceux qui nous ont débiter pour des méfaits, puissent
voir nos bonnes œuvres & chanter une fois avec nous la louange
de Dieu quand notre innocence sera révélée. 6. Notre ordre quand
fut-il institué & par qui? R. L'an 1118. par Hugues Paganis
& huit autres gentilhommes. 7. Quand nous vint notre grand maître
& où? R. L'an 1314. Le 11. de Mars sur l'île du Palais. 8.
De quelle façon s'exécuta la sentence de mort? R. Le vénérable



Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

**All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance
and broadcasting of the whole or fragments prohibited.**